

Déclaration CFDT au CSE extraordinaire de Courbevoie du 30 Novembre 2020

Les élus de l'établissement de Courbevoie siégeant au CSEC ont été informés, lors de la réunion extraordinaire du CSEC du 27 Novembre 2020, du projet de mise en place d'une nouvelle charte d'aménagement des établissements tertiaires de Framatome : Lyon et Courbevoie. Ce projet important modifie les conditions d'hygiène et de sécurité et les conditions de travail de la majorité des salariés.

Nous constatons que ce projet impactant l'ex-tour Areva :

- Est la suite logique du projet récent ELTEA qui venait à peine de s'achever ;
- Est conduit sans qu'aucun retour d'expérience de la précédente charte d'aménagement de 2018 n'ait été réalisé ;
- Se situe dans le contexte d'une crise sanitaire majeure ;
- Est présenté alors qu'il y a actuellement un recours massif et contraint au télétravail ;
- Ne tient pas compte des spécificités de certains métiers ;
- Est un risque supplémentaire sur la santé des salariés qui ont déjà dû subir les écueils du passage en *open-space* et la densification des étages.

Or, notre établissement étant en forte hausse de ses effectifs, il apparaît que la seule solution envisagée par la Direction est de faire tourner les salariés aux postes de travail alors que des étages libres sont disponibles dans l'ex-Tour Areva. Par ailleurs, le passage à une organisation du travail en flex-office ne saurait se limiter à un simple aménagement des locaux. La Direction envisage une expérimentation *in-situ* directement par les salariés !

Que se passera-t-il si les salariés réalisant actuellement la majorité de leur activité en télétravail, décidaient de privilégier le travail en présentiel au sein de leur établissement du fait de leur retour d'expérience négatif du travail à distance ?

Nous avons le sentiment que le flex-office est le contrepoids de la généralisation du télétravail or, cet aspect ne nous a jamais été présenté comme tel.

La chronologie des événements nous apparaît comme malvenue. Elle donne le sentiment que la Direction profite du contexte de la crise sanitaire et des dispositions exceptionnelles et temporaires pour avancer dans sa logique d'économies sur les frais de siège, et ce, au détriment de la qualité de vie au travail des salariés.

Nous nous inquiétons des conditions de travail dans un espace dynamique et ce d'autant plus que les spécificités métiers ne semble pas être prises en compte. C'est au contraire, un aménagement standard des espaces qui nous est présenté.

La CFDT sera extrêmement vigilante sur les conditions d'application de cette charte, et utilisera tous les moyens légaux à sa disposition pour éviter la détérioration des conditions de travail des salariés de notre établissement.

Pour la **CFDT Framatome** Courbevoie,
Vos délégués syndicaux **CFDT**

Marie-Thérèse Guedia
Eric Chavanne
Boris Mazzocut

